

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CAP-SOLEIL

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE CAP-SOLEIL**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 22 octobre 2025
au local 212 de Cap-Soleil 2**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron, Pascal	Représentant des parents
Beauregard-Bouchard, Alexandra	Représentante des parents
Bernard, Louise	Représentante des parents
Côté, Louis-Philippe	Directeur adjoint
Drouin, Steeve	Directeur
Fares, Fahima	Représentante des parents
Lapierre, Sophie	Représentant du service de garde
Légaré, Sophie	Représentante des professionnels
Navay, Christina	Représentante des enseignants
Ouedraogo, Victoria	Représentante des parents
Parent, Véronique	Représentante des enseignants

ÉTAIT ABSENTE

St-Jean, Mélissa	Représentante du personnel de soutien
------------------	---------------------------------------

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 19 h.

M. Steeve souhaite la bienvenue à tous et valide le quorum.

Il propose aux membres d'animer lui-même la rencontre en attendant l'élection du président du conseil d'établissement. Le tout convient aux membres.

2. Période de questions du public

Il y a présence d'un parent du public.

M. Steeve mentionne que même les membres du conseil d'établissement pourraient avoir des questions générales en tant que membre du public.

Aucune question.

Une autre période de questions sera ouverte en fin de rencontre pour le public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Steeve présente l'ordre du jour mais sans en faire la lecture précise; les membres l'ayant tous reçu par courriel et ayant pu en prendre connaissance

M. Pascal propose l'adoption de l'ordre du jour

CE 25-26-1

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2025

M. Steeve présente le procès-verbal.

Mme Sophie Lapierre propose l'adoption du procès-verbal du 17 juin 2025.

CE 25-26-2

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 17 juin 2025

Aucun suivi car tout ce qui se trouve au procès-verbal a déjà été mis en application.

6. Correspondance et dépôt de documents

Aucune correspondance.

7. Élections

Steeve explique le processus d'élection et les différents postes.

7.1 Poste de président

M. Pascal Bergeron propose sa candidature à la présidence. Il est élu par acclamation.

7.2 Poste de vice-président

Mme Louise Bernard ainsi que Mme Fahima Fares proposent leur candidature comme vice-présidente. Après élection, c'est Mme Fares qui est nommée vice-présidente.

7.3 Poste de secrétaire et trésorier

Mme Véronique Parent propose sa candidature et elle est élue par acclamation.

M. Steeve propose à M. Bergeron de continuer l'animation de la rencontre de ce soir étant donné que celle-ci a été préparée essentiellement par M. Steeve. M. Bergeron accepte et il est entendu que les prochaines rencontres seront préparées conjointement avec la présidence et celle-ci sera alors à l'animation des rencontres.

CE 25-26-3

Approuvée à l'unanimité

8. Participation d'un parent au comité de parents du CSSPS

M. Steeve explique qu'il doit y avoir un membre parent du conseil d'établissement de Cap-Soleil qui représentera l'école lors des rencontres du comité de parents.

Mme Louise Bernard sera la représentante officielle et Mme Victoria Ouedraogo sera le membre substitut.

CE 25-26-4

Approuvée à l'unanimité

9. Règles de régie interne du conseil d'établissement

M. Steeve présente les petits changements à apporter aux règles.

Mme Alexandra propose l'adoption des règles de régie interne tel que modifiées.

CE 25-26-5

Adoptée à l'unanimité

10. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Steeve propose les dates suivantes en validant avec les membres :

22 octobre 2025
26 novembre 2025
13 janvier 2026
31 mars 2026
12 mai 2026
9 juin 2026

Mme Alexandra propose l'adoption du calendrier des rencontres 25-26.

CE 25-26-6

Adoptée à l'unanimité

11. Évaluation du projet éducatif de l'école

Selon l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif de l'école. M. Steeve fait un rappel des trois enjeux ciblés par l'école en 2022-2023, les objectifs retenus, les données initiales, les trois cibles pour 2026-2027 ainsi que les résultats à la deuxième année de ce projet. M. Steeve est très fier des résultats actuels.

ENJEUX	DONNÉE INITIALE	CIBLE	RÉSULTATS 2024-2025
Réussite en lecture	70 %	75 %	79 %
Réussite des garçons en écriture	50 %	65 %	67 %
Bien-être des élèves	7,5 / 10	7,8 / 10	7,3 / 10

M. Steeve mentionne aussi que pour les deux premiers enjeux, l'école du Cap-Soleil est très au-dessus de la moyenne des écoles du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

ENJEUX	MOYENNE CSSPS	RÉSULTAT CAP-SOLEIL
Réussite en lecture	75 %	79 %
Réussite des garçons en écriture	54 %	67 %

M. Steeve mentionne que l'information sera communiquée à l'ensemble des parents lors d'un prochain Info-parents.

12. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement

M. Steeve informe les membres que des capsules seront ciblées pour visionnement et des fiches pour lecture pour les nouveaux membres. Celles-ci seront envoyées aux membres pour avant la rencontre et des questions pourront être posées lors de la séance du conseil d'établissement.

13. Approbation de la programmation nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

C'est l'approbation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures de classe ou un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école.

M. Steeve présente les tableaux pour chacun des degrés. Ce document présente d'abord les sorties scolaires en milieu culturel (mesure 15 186). Par la suite, il y a un deuxième tableau qui indique les sorties dans le cadre du programme Santé globale de l'école. Finalement, il y a un dernier tableau pour les sorties scolaires qui peuvent être chargées aux parents.

Mme Fahima propose l'approbation des sorties éducatives pour l'année 25-26.

CE 25-26-7

Approuvée à l'unanimité

14. Approbation des contenus obligatoires 25-26

En vertu du 3e alinéa de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) le ministre a prescrit des activités ou des contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs offerts aux élèves. M. Steeve explique ces contenus, c'est-à-dire les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) ainsi que les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales. Pour ces contenus, une planification sous forme de tableau est présentée aux membres du conseil d'établissement.

Mme Alexandra propose l'approbation de la planification présentée.

CE 25-26-8

Approuvée à l'unanimité

15. Approbation d'une campagne de financement

M. Steeve présente deux campagnes de financement pour approbation. La première est proposée par Mme Julie, enseignante de 1^{re} année. C'est un projet d'Ose entreprendre. Les élèves vendront leurs créations; des calepins Dessinami, aux familles des élèves. Les objectifs de cette campagne sont de financer les frais encourus pour l'achat du matériel de production, de faire l'achat de t-shirt pour les élèves et de promouvoir les habiletés entrepreneuriales. S'il restait des profits à la fin de cette campagne, ceux-ci seront versés à une fondation de charité.

La deuxième campagne est proposée par Mme Marie, enseignante de 5^e année. C'est la vente de bûches de Noël Michaud. L'objectif principal est d'aider les élèves et les familles de 5^e année à financer la sortie scolaire au camp Kéno les 10 et 11 juin 2026.

Mme Sophie Lapierre propose l'approbation de ces deux campagnes de financement.

CE 25-26-9

Approuvée à l'unanimité

16. Adoption des prévisions budgétaires 2025-2026

M. Steeve fait la présentation du budget global de l'école pour l'année 2025-2026. Il explique la démarche que les directions ont eu à faire à la fin juin 2025 en lien avec les économies budgétaires exigées. Il mentionne également qu'une portion des économies exigées par le gouvernement ont été redonnées aux centres de services. Toutefois, M. Drouin explique que l'école a pu récupérer seulement une portion des économies exigées, c'est-à-dire celles liées aux coupures dans les services directs aux élèves. Toutes les économies reliées aux biens et services n'ont pas pu être récupérées. Pour l'école du Cap-Soleil, l'économie non récupérée représente 53 000 \$.

Selon les prévisions budgétaires de l'année, l'école devrait terminer avec un déficit de 4 000 \$.

Mme Sophie Lapierre propose l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026.

CE 25-26-10

Approuvée à l'unanimité

17. Mot de la responsable du service de garde

Mme Sophie fait un portrait de la situation du service de garde en ce début d'année.

18. Mot de la direction et des membres du personnel (vie à l'école)

La direction fait mention qu'il se passe plusieurs belles activités à l'école du Cap-Soleil, même dans le contexte actuel. Il mentionne notamment les activités du programme Santé globale, notamment « l'heure Cap-Soleil » où un nouveau sport est présenté aux élèves du préscolaire jusqu'à la troisième année. Cette année, c'est le Crossfit.

M. Steeve mentionne que plus de 125 familles ont commandé des vêtements avec le nouveau logo de l'école.

M. Louis-Philippe parle également du « chantier » qui a eu lieu pour l'amélioration des deux bibliothèques de l'école.

Finalement, les enseignants présentent le portrait des différentes activités vécues à l'école depuis le début de l'année.

19. Mot de la présidence

M. Pascal, nouvellement nommé président, n'a pas de mot spécifique pour cette rencontre.

20. Dénonciation d'intérêt et documents à compléter

M. Steeve invite les membres à compléter les documents et à les remettre lors de la prochaine rencontre du 26 novembre prochain.

21. Levée de la séance

M. Pascal propose la levée de l'assemblée.

CE 25-26-11

Approuvée à l'unanimité

Signature de la présidence

Signature de la secrétaire